

SOLIDARITÉS

Téléalarme 74

Rompre l'isolement et assurer la sécurité à domicile



haute 
savoie
le Département

Chaque jour à vos côtés

Qu'est-ce que la Téléalarme ?

C'est un système de sécurité destiné aux personnes âgées, handicapées ou malades, leur permettant de solliciter 7j/7 et 24h/24, une aide adaptée à la situation.

En cas de malaise, chute, visite importune..., il suffit de presser le bouton du déclencheur (médaillon ou bracelet) pour être mis en relation avec un écoutant spécialement formé. Celui-ci identifie la provenance de l'appel et envoie l'intervenant le plus proche : famille, voisins. Si besoin, il sollicite le SAMU, les sapeurs-pompiers ou la gendarmerie.

Le matériel proposé peut être adapté à différents types de handicap (détecteurs ultra-sensibles) ou associé à d'autres périphériques (détecteur de fumée, pilulier électronique, capteur de lit, géolocalisation...).



Une organisation efficace

Le dispositif Téléalarme repose sur un réseau de professionnels étroitement associés. Sapeurs-pompiers, SAMU, ambulances privées, service Téléalarme du Département travaillent ensemble au sein d'un centre d'appel commun, pour une efficacité et une réactivité optimales. La Haute-Savoie est l'un des rares départements où existe une telle collaboration.

Une équipe de terrain

Les services territoriaux de l'Autonomie

- ▶ Établissement du dossier
- ▶ Évaluation des besoins
- ▶ Constitution du réseau d'intervenants

Le service Téléalarme

- ▶ Installation à domicile
- ▶ Gestion des appels
- ▶ Évaluation de l'urgence
- ▶ Écoute sociale

Des services de secours

Les pompiers

- ▶ Assistance
- ▶ Organisation des secours
- ▶ Intervention en cas d'absence des intervenants

Le SAMU

- ▶ Diagnostic
- ▶ Conseils médicaux
- ▶ Premiers soins





En pratique

Les demandes d'abonnement à la Téléalarme s'effectuent directement par téléphone auprès des services Autonomie du Département. L'installation est ensuite effectuée sur rendez-vous par les techniciens du service Téléalarme, seuls agents habilités à intervenir.

i

**Un tarif accessible
au plus grand nombre
20 €/mois**

(pas de frais de mise en service)

Prise en charge possible au titre de l'APA¹,
de la PCH², par les mutuelles, les CCAS/CIAS³
ou les caisses de retraite.

Application du tiers payant avec la CARSAT.

1. Allocation personnalisée d'autonomie
2. Prestation de compensation du handicap
3. Centres communaux/intercommunaux d'action sociale



Créé en 1987 par le Département de la Haute-Savoie, le service de la Téléalarme **couvre tout le département** et offre à **plus de 8 000 abonnés** un service d'aide au soutien à domicile fiable et rapide.

» Services territoriaux de l'Autonomie

Trouvez le service le plus près de chez vous
sur hautesavoie.fr

Bassin Annécien

39 avenue de la Plaine
74000 Annecy
T / 04 50 33 20 10
aeo-polegeronto@hautesavoie.fr

Genevois

23 avenue Emile Zola
74100 ANNEMASSE
T / 04 50 84 40 06
ge-polegeronto@hautesavoie.fr

Chablais

L'Androsace
1 rue Casimir Capitan
74200 Thonon-les-Bains
T / 04 50 81 89 34
ch-polegeronto@hautesavoie.fr

Arve Faucigny Mont Blanc

187 rue du Quai
74970 Marignier
T / 04 50 47 63 12
va-polegeronto@hautesavoie.fr

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE

Téléalarme 74
39 avenue de la Plaine
74000 Annecy
T / 04 50 33 20 60
telealarme74@hautesavoie.fr